



# Bouvillons d'abattage 2015

Décembre 2016

## MISE EN CONTEXTE

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a procédé à l'étude du coût de production de l'année 2015 dans le secteur Bouvillons d'abattage.

Le CECPA est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est formé de représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de La Financière agricole du Québec (FADQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Sa mission consiste à contribuer au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois par la réalisation d'études de première qualité.

Les règles et principes appliqués dans cette étude réfèrent à des normes statistiques, comptables et financières reconnues. Ses résultats dressent un portrait détaillé du secteur profitable à l'ensemble des intervenants, conseillers et producteurs. Ils servent de point de référence pour les entreprises désireuses de comparer et d'améliorer leurs performances.

La Financière agricole du Québec utilise les données de l'étude pour mettre à jour les garanties offertes par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour ce secteur.

## SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON

À partir des entreprises assurées à l'ASRA en 2014, le CECPA a identifié les entreprises spécialisées répondant aux critères suivants :

- commercialiser principalement des bouvillons d'abattage;
- avoir vendu plus de 300 bouvillons;
- au moins 50 % des revenus proviennent de l'agriculture;
- au moins 70 % des revenus agricoles proviennent de la production de bouvillons d'abattage;
- l'entreprise présente de la stabilité dans sa production.

Considérant le nombre limité d'entreprises admissibles (40) et leurs différentes caractéristiques, il a été convenu d'effectuer un recensement de cette population. Celles-ci représentent plus de 80 % du volume total de bouvillons déclaré au Programme ASRA en 2015. Au final, 35 entreprises ont été retenues pour la détermination du coût de production.

Tableau 1. Répartition des entreprises admissibles par strates de taille

| Bouvillons   | Entreprises |      | Kilogrammes de gain |      |
|--------------|-------------|------|---------------------|------|
|              | Nbre        | %    | Nbre (M)            | %    |
| 300 à 1300   | 20          | 50 % | 4,7                 | 16 % |
| 1301 à 3300  | 10          | 25 % | 6,7                 | 22 % |
| 3301 et plus | 10          | 25 % | 18,5                | 62 % |
| <b>Total</b> | <b>40</b>   |      | <b>29,9</b>         |      |

## VALIDATION

Pour le CECPA, la qualité des résultats des études revêt une importance fondamentale. Ainsi, tout au long du processus, il s'assure de la cohérence entre les données économiques, financières et techniques des entreprises participantes en effectuant un appariement des renseignements obtenus.

De plus, un rapport de validation personnalisé couvrant l'ensemble de l'information compilée est présenté à chacune des entreprises participantes. Ces dernières sont appelées à vérifier sa concordance et à confirmer la justesse des données recueillies.

## COMITÉ SECTORIEL

Le Comité de travail sectoriel du secteur Bouvillons d'abattage, composé de représentants du CECPA, de La Financière agricole du Québec, des Producteurs de bœufs du Québec et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a suivi l'ensemble des étapes de l'étude. Les membres ont formulé des avis, des suggestions et des recommandations du démarrage de l'étude jusqu'au dépôt des résultats finaux.

## RÉSULTATS

Les résultats de l'étude sur le coût de production du secteur proviennent de l'ensemble des entreprises retenues aux fins de l'étude. Ils incluent les ajustements nécessaires afin de refléter des conditions normales de production.

Un sommaire des caractéristiques de l'entreprise type (valeur moyenne de l'ensemble des entreprises) est présenté dans le tableau 1. Les résultats économiques et le coût de production sont exposés par la suite. La rémunération de base annuelle pour un exploitant à temps complet est fixée, pour l'année 2015, à 59 100 \$. Pour ce qui est de la rémunération de l'avoir des propriétaires, un taux annuel de 2,42 % a été appliqué.

Tableau 2. Portrait sommaire de l'entreprise type

|  |                  |
|--|------------------|
| Équivalents-bouvillons* (EB) produits  | 2202,8 EB        |
| Poids moyen à l'achat                  | 737,5 livres     |
| Poids moyen à la vente                 | 1520,1 livres    |
| Gain par bouvillon                     | 782,6 livres     |
| Gain moyen quotidien                   | 3,11 lb/jour     |
| Taux de mortalité                      | 2,03 %           |
| Taux de conversion                     | 7,59             |
| Proportion de femelles engraisées      | 40 %             |
| <b>Cultures</b>                        | <b>296,1 ha</b>  |
| Maïs-grain                             | 139,3 ha         |
| Fourrages et maïs fourrager            | 95,0 ha          |
| Céréales et oléagineux                 | 61,8 ha          |
| <b>Temps de travail</b>                | <b>5,28 h/EB</b> |
| % heures exploitants                   | 45 %             |
| % heures famille                       | 12 %             |
| % heures salariés                      | 43 %             |
| Portrait financier au 31 décembre 2015 |                  |
| Actifs                                 | 6 835 607 \$     |
| Dettes                                 | 4 146 854 \$     |
| Avoir propre                           | 2 688 753 \$     |

\*L'équivalent-bouvillon (EB) est le gain moyen d'un animal, soit le poids moyen des animaux à la vente moins le poids moyen des animaux à l'achat.

### Particularité de l'année 2015

Il est reconnu par les différents intervenants de l'industrie bovine que l'année 2015 a été une année particulière influençant les choix des entreprises et, du même coup, leurs performances. En ce sens, le CECPA a recommandé à la Financière agricole de suivre l'évolution des poids de vente et de la proportion de femelles engraisées au cours des prochaines années.

Tableau 3. Résultats économiques

|   | \$/EB           |
|---|-----------------|
| <b>Charges</b>  |                 |
| Charges variables   | 2 738 \$        |
| Charges fixes   | 61 \$           |
| Amortissement   | 48 \$           |
| Rémunération de l'avoir propre                            | 30 \$           |
| Exploitants   | 48 \$           |
| <b>Charges totales</b>                                    | <b>2 924 \$</b> |
| <b>Revenus<sup>1</sup></b>                                |                 |
| Ventes de bouvillons                                      | 2 715 \$        |
| Ventes d'autres bovins <sup>2</sup>                       | 37 \$           |
| Ventes de cultures <sup>3</sup>                           | 48 \$           |
| Autres revenus  | 17 \$           |
| <b>Revenus totaux</b>                                     | <b>2 817 \$</b> |
| <b>Coût de production<sup>4</sup></b>                     | <b>2 821 \$</b> |
| <b>Coût de production<sup>4</sup> (\$/livre carcasse)</b> | <b>3,21 \$</b>  |

1) Avant programmes Agri;

2) Principalement la production de veaux d'embouche et les primes de spécialités;

3) Prend en considération les compensations ASRA pour ces cultures;

4) Coût de production :

charges totales - (ventes d'autres bovins + ventes de cultures + autres revenus).

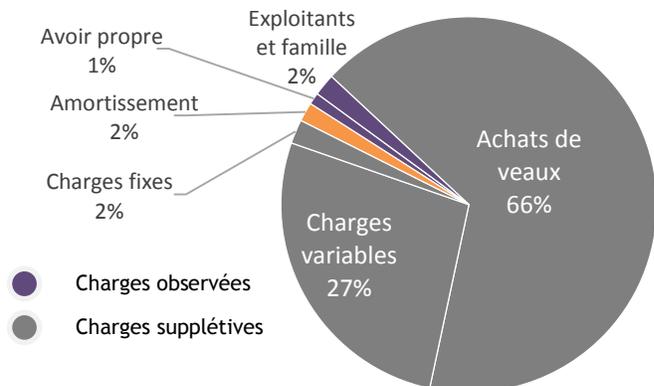


Figure 1. Répartition des charges totales

## REMERCIEMENTS

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) tient à souligner la collaboration très importante des entreprises agricoles qui ont participé à cette étude et qui ont contribué, pour une large part, à la qualité des résultats qui vous sont présentés.

Pour le gestionnaire et son conseiller, les renseignements qui y sont mis en lumière constituent une base de comparaison intéressante en vue d'un développement efficient.